



## Accident de travail et situation

Par **CChloé**, le **03/06/2022** à **13:31**

Bonjour,

Je vous contact concernant un accident de travail, j'ai été en accident de travail a compté du 16 mai, l'accident, c'est produit dimanche 15, au travail, je l'ai déclarer à mon employeur.

Voilà, j'ai reçu aujourd'hui mon salaire, qui représente une somme qui ne correspond pas au 67 h travaillé hors accident de travail. Il y a un écart de ~110 euros... Sachant que j'ai travaillé deux dimanches de journée. (À savoir 474 euros de salaire environ reçu, contre 585 environ dû)

L'accident de travail a duré 3 semaines du 16 mai jusqu'au 06 juin inclut

Aussi, je n'ai pas de papier, ni de suivit sur mon compte Amélie concernant ce fameux accident, j'ai dû payer toutes mes consultations chez le médecin, qui a entraîné une radiographie et un suivit kiné thérapeute.

Mais également, mon employeur ne m'a pas informé de la feuille d'accident de travail. Je commence à douter de la déclaration de l'accident à mon profil de sécurité sociale, toute les consultations ont été transmises par télétransmission.

Dans mon cas, j'ai deux dossiers en traitement sur mon compte, un en avril, d'une journée, non justifier, mais qui est vrai.

Par contre, la seconde, est daté du 07/05, or je n'ai pas été absente, ce jour-là...

Mon employeur ne m'a pas prévenu s'il était en suspicion d'accident de travail, et je n'ai pas eu d'appel concernant le traitement du dossier, s'il y avait eu enquête.

Est-ce que la situation est normale ? Quelles sont mes droits ? J'aimerais comprendre ce qu'il

arrive...

Type de contrat : CDI

Temps : 33 heures

Ancienneté : 5 mois

Merci d'avance pour votre réponse !